



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 16 MAI 2019 -

### DÉCISION N° 19 - 04 - 024

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 12 avril 2019 s'est réuni le jeudi 16 mai 2019 à partir de 15 heures 15 au centre d'incendie et de secours de Roanne, sis Place Dr Thiodet à Roanne.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

#### Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude GIRAUD (Vice-président)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

#### **Décision 2 : L'attribution du marché relatif à la réfection de la toiture du centre d'incendie et de secours de Saint-Chamond.**

Une consultation a été lancée sous forme d'un marché à procédure adaptée et l'opération de travaux a été allotie de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Etanchéité membrane
- Lot n° 2 : Menuiserie intérieure
- Lot n° 3 : Plâtrerie-Peinture

Les prestations du lot 1 font l'objet de 2 tranches, définies comme suit :

TRANCHES	INTITULÉS
Tranche ferme	Réfection de l'étanchéité avec remplacement partiel de l'isolant
Tranche optionnelle	Remplacement complet de l'isolant

Pour l'ensemble des lots et conformément au règlement de consultation, le marché sera attribué au regard des critères suivants :

1. **Prix** (pondération : 70%)
2. **Valeur technique** (pondération : 30%)

La commission des marchés a examiné ce dossier le 2 mai 2019.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le bureau prend la décision suivante :**



**Article 1 :**

Conformément à l'avis rendu par la commission des marchés réunie le 2 mai 2019, le bureau du conseil d'administration décide d'attribuer le marché relatif à la réfection de la toiture du centre d'incendie et de secours de Saint-Chamond comme suit :

<b>Lot</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant des offres</b>
<b>Lot n° 1</b> Etanchéité membrane	<b>SUPER</b> ZAC DU TISSOT 42530 SAINT GENEST LERPT	<b>139 810 €</b>
<b>Lot n° 2</b> Menuiserie intérieure	Infructueux	-> relance selon la procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence
<b>Lot n° 3</b> Plâtrerie Peinture	<b>SARL EFP Peinture</b> 51 Bd Pierre Desgranges 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON	<b>8 588, 72 €</b>

**Article 2 :**

Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire

Georges ZIEGLER